\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Juan Fernando Cristo
Ministro del Interior
Ministerio del Interior de la República de Colombia
Carrera 8 No. 7 - 83
Bogotá DC
Colombia

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Ministre,

**Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude face aux menaces qui pèsent sur la vie, l’intégrité physique et la sécurité des personnes affiliées aux organisations de la société civile et aux communautés de la région du Magdalena Medio, notamment la Fédération des pêcheurs artisanaux, écologistes et touristiques du département de Santander (FEDEPESAN) et le Comité régional de défense des droits humains (CREDHOS) – organisations établies dans la ville de Barrancabermeja**.

Le CREDHOS a dénoncé les menaces publiées le 30 octobre 2024 sous le nom des Forces d’autodéfense gaïtanistes de Colombie, qui le visent directement ainsi que d’autres organisations de la société civile, notamment la FEDESPAN. Le 1er janvier 2025, une nouvelle menace visant le CRED-HOS a été rendue publique. Ces menaces font suite à de nombreuses autres reçues au cours des derniers mois, qualifiant ces organisations d’«objectif militaire», les discréditant en les accusant de collaborer avec d’autres groupes armés, et essayant de les forcer à quitter la région. Le CREDHOS a également dénoncé les préjudices causés à des communautés entières du Magdalena Medio, comme celle de San Lorenzo, dans la municipalité de Cantagallo (département de Bolivar). Cette dernière a été prise pour cible par le groupe armé, qui a menacé l’ensemble des membres de son Comité d’action communale dans l’objectif de placer la communauté sous son contrôle, et a forcé le déplacement de plusieurs familles. Entre octobre et novembre 2024, le CREDHOS a réuni des informations indiquant que des habitant·e·s des zones rurales du Magdalena Medio avaient eu connaissance de projets du groupe armé visant à attaquer le président de l’organisation, Iván Madero.

Depuis des années, Amnesty International suit le travail de défense des droits humains mené par le CREDHOS et la FEDEPESAN et a pu constater les risques qui pèsent sur ces organisations. Leurs membres continuent d’être attaqués pour avoir défendu les droits des communautés du Magdalena Medio, et la réponse de l’État demeure insuffisante.

**Je vous demande instamment de faire preuve de la plus grande diligence en vue d’honorer véritablement les obligations du ministère de l’Intérieur relatives à la mise en œuvre des décrets 2078 de 2017 et 660 de 2018, dans la mesure où ils vous enjoignent, ainsi qu’à d’autres instances, de protéger les défenseur·e·s des droits humains par le biais de mécanismes de prévention et de protection collective, et de garantir la sécurité d’organisations telles que le CREDHOS et la FEDEPESAN, dans le contexte des menaces persistantes contre des membres d’organisations de la société civile et de communautés dans la région du Magdalena Medio.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma très haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République de Colombie, Zieglerstrasse 29, 3007 Berne

Fax: 031 350 14 09, E-mail: esuiza@cancilleria.gov.co